

**Décision N° CC-DEC-2022-011**

07 juillet 2022

**OBJET : FOURNITURE ET INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES A L'ÉCOLE DE SAINT RÉMY**

Vu la délibération n° CC DEL-2020-082, en date du 24 septembre 2020, portant délégation du Conseil Communautaire vers le Président,

Vu la proposition de la commission consultative réunie le 21 juin 2022,

**Le Président de la Communauté de Communes Cingal Suisse Normande**

**DÉCIDE**

**ARTICLE 1 :**

De signer le marché avec la société LAMOUR :

- Fourniture et installation de Panneaux Photovoltaïques à l'école de Saint Rémy.

L'offre retenue (après acceptation du devis) est la suivante :

- Offre « variante » : 53 920 € HT.

**ARTICLE 2 :**



De communiquer cette décision au Conseil Communautaire lors de sa prochaine réunion.

- information aux élus du conseil communautaire  
- information aux mairies pour affichage

Certifiée exécutoire après  
transmission à la Préfecture de CAEN  
et publication par voie d'affichage

Pour extrait certifié conforme  
le Président

Jacky LEHUGEUR



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200066710-20220707-DEC-2022-011-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/07/2022

Affichage : 12/07/2022